

Conseil de Quartier le compte-rendu

Revaision

Réunion du lundi 9 octobre 2017 – Local Porte-Joie



Raymond Meissner,
coprésident habitant



Catherine AURELE,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

► Appel et accueil d'un nouveau candidat au conseil de quartier

Quelques places sont disponibles au sein du conseil. Un habitant du triangle de Revaision souhaite rejoindre le conseil de quartier. Il s'agit de Monsieur François Cuenot qui est particulièrement intéressé par la thématique des modes actifs de déplacement. Le conseil de quartier lui souhaite la bienvenue.

► Échanges avec le policier municipal

• **Square Brassens** : le coprésident du conseil de quartier évoque des regroupements de personnes qui génèrent des nuisances sonores pour les riverains. Il se plaint également de dégradations de véhicules aux abords du parc. Le policier municipal répond que les équipages y effectuent fréquemment des passages et demande aux habitants de téléphoner au 0478200095 lorsque les faits surviennent. Le riverain demande si l'éclairage public ne peut pas être éteint la nuit. Le policier indique que cela rendrait l'intervention des équipages plus difficile.

• **Avenue Jaurès** : depuis que la rue a à nouveau été ouverte à la circulation, les riverains évoquent un manque de signalisation et la difficile mise en œuvre du régime de la priorité à droite, qui rendent ce secteur accidentogène.

• **22 rue Lafayette** : les conseillers de quartier évoquent une maison qui serait dans un état insalubre et s'inquiètent des conséquences sur le voisinage. Les équipages ont identifié la problématique et se rendront sur place pour prendre contact avec la personne qui l'occupe pour que la situation s'améliore.

• **Rue de l'Estérel** : les riverains évoquent du stationnement sur chaussée

• **Rue de Verdun/11 novembre/secteur Porte Joie** : les conseillers de quartier indiquent que des voitures stationnent au milieu de la voie.

• **Les conseillers évoquent des difficultés à joindre la police municipale et à laisser un message au standard.** Le policier indique que l'amélioration de l'accueil téléphonique est en cours. Il rappelle qu'en cas d'urgence il faut composer le 17.

• **Rue Jean Gabin** : un habitant évoque un véhicule à enlever pour cause de stationnement gênant. Les habitants demandent quelles consignes ont été données à la police municipale quant aux verbalisations sur le secteur des temps modernes. Le policier indique que les équipages se déplacent systématiquement sur réquisition lorsque les habitants les alertent sur un problème de stationnement anarchique.

► Informations voirie / circulation :

• **Secteur des États-Unis** : une réunion a eu lieu sur place le 6 juillet dernier afin d'étudier notamment les problématiques de stationnement. Suite à cette rencontre, la Métropole a mis en place les interdictions de stationner sur Berlioz et le remplacement des quilles par des îlots est inscrit dans la liste du Fonds d'Intervention Communal 2018.

► Action droits et responsabilités : perspectives 2018

Cette année cette action a été menée dans les trois collèges de la Ville. Les conseillers de quartier Revaision se sont impliqués dans sa mise en œuvre à Gérard Philippe. Il s'agit d'une intervention d'un binôme composé d'un conseiller de quartier et d'un

juriste de l'association le Mas, infos droits victimes de Saint-Priest sur les thématiques de la justice des mineurs, de la famille, de la liberté d'expression, et de l'implication citoyenne. Les conseillers souhaitent que cette action soit renouvelée en 2018.

► Intervention de David Chaux, coordinateur prévention de la délinquance à la Ville : réflexion sur l'animation de proximité à destination des jeunes : secteur Porte Joie

Une conseillère de quartier a sollicité la Ville pour qu'une action soit menée en direction des jeunes sur le secteur de Porte Joie. David Chaux rappelle que la Ville a missionné l'association Leo Lagrange via une délégation de service public pour mettre en œuvre l'offre d'animations et de loisirs sur la ville. Le secteur de Porte Joie peut être qualifié de zone blanche, c'est pourquoi une réflexion doit être menée en lien avec le Pole Zodiac pour voir s'il est pertinent de développer des temps d'animations ponctuels hors les murs. David Chaux indique qu'il n'est pas question d'ouvrir à nouveau une maison de quartier dans ce secteur. Les animations hors les murs permettent de délocaliser l'offre de loisirs sur le quartier et d'aller à la rencontre de jeunes qui ne sont pas connus des structures de proximité. Les conseillers de quartier pourraient être associés à la mise en œuvre de cette action qui doit néanmoins être conduite par des professionnels. David Chaux indique qu'une mobilisation de la Ville et de la Métropole pour le déploiement d'éducateurs de rue peut renforcer ce type d'actions. D'autres partenaires pourraient être sollicités comme la Sauvegarde 69 ou les chantiers permanents d'insertion. David Chaux insiste sur le travail de fond à mener et sur la nécessité d'associer les parents à ces démarches.

► Point sur la rentrée au groupe scolaire Revaision et prospective / carte scolaire

La Ville indique que pour la rentrée scolaire 2017-2018, il y a eu une ouverture de classe en maternelle et une

ouverture en élémentaire. L'école compte donc aujourd'hui 7 classes maternelles et 12 classes élémentaires, soit 19 classes, augmentation qui avait été prévue par l'étude sur la prospective scolaire. Suite à l'arrivée de nouveaux habitants, cette école devrait encore connaître deux ouvertures de classes dans les prochaines années

► Points sur les groupes de travail :

- Liaison Revaion historique/nouveau Revaion

Lors de la réunion publique du 27 septembre dernier, le Maire a confirmé la volonté de la Ville d'aménager le chemin des Carres afin de relier le Revaion historique et le nouveau Revaion (secteur du Triangle). Une réunion a eu lieu le 19 octobre dernier afin de travailler à des premières pistes pour aménager ce chemin dont les conseillers souhaitent qu'il conserve un caractère rural et champêtre. C'est un enjeu important pour accompagner une initiative telle que le pédibus et créer du lien entre les deux secteurs du quartier.

- Lien Revaion Berliet : retour sur la réunion du 8 septembre : appel à nouveaux volontaires

Les conseillers de quartier Berliet en environs sont demandeurs de retours d'expériences du conseil de quartier Revaion notamment pour la mise en œuvre d'animations comme la fête des lumières. Des problématiques communes comme la desserte en transports en commun via la ligne 62, les modes de déplacements doux et la nécessité de créer du lien entre ces deux secteurs d'habitation ont été évoquées. L'expérience du conseil de quartier Berliet et environs qui a mis en place un pédibus qui mobilise aujourd'hui 20 enfants est aussi intéressante à partager. Les conseillers de quartier Berliet et environs souhaitent aussi valoriser les commerces de la place Spielberg et le marché hebdomadaire qui se tient le mercredi après-midi. Les conseillers de Berliet s'associeront cette année à l'organisation de la fête des lumières sur le secteur de Porte Joie.

► Organisation d'une animation pour la fête des lumières et choix d'une date

Les conseillers de quartier Revaion seront à nouveau mobilisés pour organiser un défilé aux lampions en musique et un temps convivial avec les habitants avec lesquels ils partageront vin et chocolat chauds. Une

première réunion aura lieu pour préciser l'organisation qui est contrainte par une nécessaire sécurisation du défilé. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à la réussite de cet événement populaire. Les habitants qui souhaitent participer à l'organisation de l'animation qui aura lieu **le vendredi 8 décembre à partir de 17h30** peuvent contacter dès à présent le service démocratie locale par téléphone au 04 72 23 49 40 ou par courriel à democratielocale@mairie-saint-priest.fr

► Jardins de poche dans le quartier et animations collectives

Quelques conseillers de quartier sont impliqués dans l'entretien de jardins de poche rue du Professeur Roux, rue Michelet et aux Ormes. La référente insiste sur la difficulté d'entretien des pieds d'arbres rue Michelet, qui sont difficiles à arroser. Elle évoque aussi des arbres qui ont été arrachés et des feuilles qui s'accumulent à leur pied.

► Vie quotidienne propreté/ qualité de vie/collecte des ordures ménagères

Certains conseillers de quartier trouvent quelques secteurs de la ville particulièrement sales et s'interrogent sur les moyens déployés par la Métropole en termes d'entretien. Ils évoquent des sacs blancs laissés sur les entourages d'arbres depuis le mois d'août, le manque de propreté de la rue Michelet, les problèmes liés à la propreté canine et la difficulté d'entretenir les petits espaces végétalisés sur l'avenue Jaurès, la présence de rats rue du 11 novembre et les mauvaises herbes qui abîmeraient à terme les trottoirs et la voirie. Les conseillers proposent de recenser les difficultés pour alimenter les échanges lors de la réunion mensuelle entre les représentants de la Ville et de la Métropole. Concernant la collecte des ordures ménagères, certains secteurs comme le boulevard Pasteur souffrent du changement de fréquence et quelques difficultés de coordination des équipes ont rendu le ramassage aléatoire ces derniers temps. Ces éléments seront remontés à la Métropole. La Ville rappelle que les habitants peuvent saisir le centre d'appels et de contacts de la Métropole pour toutes les questions relevant de sa compétence au 04 78 63 40 00 ou par courriel à centerdecontacts@grandlyon.org.

La problématique de l'emplacement des

silos à verre est également évoquée et la Ville précise qu'une concertation avec la Métropole peut être envisagée pour le repositionnement d'un silo.

► Informations Mairie : formations, rencontre annuelle des conseils de quartier et plan nature

La Ville de Saint-Priest a lancé la conception, avec la participation des habitants et de nombreux partenaires, d'un plan nature qui se décline par une série d'actions mises en œuvre sur le territoire. Les objectifs de cette démarche sont notamment de développer des espaces de nature en Ville, d'économiser la ressource en eau et d'encourager la production vivrière. La restitution du plan nature a eu lieu le samedi 30 septembre. Le plan nature et la maison du vélo ont également été présentés lors de la rencontre annuelle des conseils de quartier.

La Ville informe les habitants que l'assemblée de quartier aura lieu cette année le lundi 27 novembre à 18h30 à la maison de quartier rue Michelet.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

> **Rue de Provence/Rue de Bourgogne** : un habitant évoque la dangerosité de ce secteur à cause du non respect du marquage au sol par certains automobilistes qui forcent le passage ou s'engagent à contresens. Il est demandé que le service voirie se penche sur cette problématique. Une autre difficulté est soulevée à la sortie du centre commercial Leclerc où 2 voitures peuvent se retrouver face à face. Une modification du fléchage pourrait améliorer la situation.

Un conseiller de quartier demande si la Ville va poursuivre les démarches pour développer les modes de déplacements doux en se mobilisant pour le renforcement de la ligne 62, l'amélioration de la desserte vers le centre commercial Auchan, la multiplication des parkings vélos, la poursuite du déploiement des tournes à droite vélo. La Ville indique qu'un groupe de travail modes doux rassemblant des conseillers et habitants de différents quartiers réfléchit sur toutes ces questions.

> **Rue Gounod** : une conseillère de quartier alerte sur les trous en formation et le risque de projection de cailloux sur les voitures.

VILLE DE SAINT-PRIEST ►

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Revaion » c'est...

26 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : BERNASCONI C., BOURELLY D., BOURGEOIS S., CHTOUKI R., CUENOT F., **DAMET E., DELHAY G., ECCIDIO E., EYNARD C., EYNARD M., FARHANE S., GUBIAN W., GUERIN A., KURBAN R., LAVAL C., LECERF P., LOMBARD N., MEISSNER R., PEY-RAVIER R., RATIER A., SCHERER G., VARIGNIER A., VELLA A.-M., VIRET F., ZAMPIERI A., ZENINA M.**

